

JOURNÉE INTERINSTITUTIONNELLE CII 2022

« ACCOMPAGNEMENT : TROUVER MA POSTURE PROFESSIONNELLE ENTRE AIDE ET CONTRAINTE »

29 septembre 2022











TABLE DES MATIÈRES

1.	Programme		3	
2.	Prés	sentations et espace conférences	4	
2	2.1	Mot de bienvenue et allocution d'introduction	4	
		« Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en	5	
2	2.3	« Développement du pouvoir d'agir »	9	
2	4	« La posture professionnelle, entre aide et contrainte »	14	

1. PROGRAMME

1ère partie : Présentation institutionnelle

13h00 Ouverture

Mme Anne Beney Confortola, chargée CII cantonale

13h05 Mot de bienvenue et allocution d'introduction

M. Mathias Bellwald, président de la Commune de Brig-Glis M. Jérôme Favez, chef de service du SAS

2ème partie : Espace conférences

13h20 « Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en cours »

Mme Sabina Schmidlin, CII nationale, responsable du bureau CII, Berne Mme Priska Widmer, SEFRI, co-responsable du projet « Promotion des compétences de base », Berne

14h00 « Développement du pouvoir d'agir »

Mme Mélanie Peter, Professeure HES associée, HES-SO Valais-Wallis, Sierre

15h15 « La posture professionnelle, entre aide et contrainte »

Dr. Johan Rochel, co-directeur Lab for Innovation Ethics, Zurich

16h00 Retour sur quelques morceaux choisis de la Journée

Mme Marie-France Fournier, Directrice adjointe à l'OAI Valais

16h20 Mot de clôture

Dr. M. Alwin Schnyder, chef ORP Brig

2. Présentations et espace conférences

2.1 Mot de bienvenue et allocution d'introduction

M. Jérôme Favez, chef de service du SAS

Monsieur le Président de la commune de Brig-Glis Madame et Messieurs les chefs de service Mesdames et Messieurs les intervenants, Chères collaboratrices et chers collaborateurs de la CII,

Tout d'abord, je suis très heureux de participer et d'ouvrir cette journée cantonale CII qui se déroule enfin, pour la première fois après plusieurs années d'interruption, à Brigue-Glis. Je tiens ici à remercier chaleureusement la ville de Brigue-Glis et son président, Monsieur Matthias Bellwald, pour leur soutien dans l'organisation de cette manifestation et pour leur accueil chaleureux.

Instaurée en 2010, l'organisation CII nationale a pour mission de transformer les intersections en traits d'union et d'œuvrer ensemble pour une intégration professionnelle et sociale durable. Tandis que la Confédération coordonne la CII à l'échelon national, ce sont les structures cantonales qui la mettent en œuvre sur le terrain dans le respect des conditions-cadres. Parmi ces conditions-cadres, certaines changent ou sont en mutation en fonction d'événements politiques, sociétaux comme la pandémie ou les crises migratoires, les nécessités législatives voire les adaptions structurelles etc.

Durant ces deux dernières années, la CII Valais a vécu des changements sur différents plans qui nécessitent une clarification de ma part :

- Suite à la décision de fusionner les deux offices chargés de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière et de les détacher du Service de la formation professionnelle (SFOP) pour les intégrer au Service des hautes écoles (SHE), la CII Valais s'est adjoint un nouveau partenaire, le Service des hautes écoles.
- 2. Le COPIL de la CII Valais a décidé de clarifier sa mission, soit l'insertion professionnelle et sociale et d'intégrer les dispositifs dont la mission est en adéquation avec celle de la CII.
- 3. De ce fait, deux partenaires historiques de la CII Valais, à savoir Addiction Valais et la SUVA, ont décidé de dénoncer la convention CII pour des raisons diverses :
- Addiction Valais est prioritairement mandataire du SAS et participe donc indirectement à la CII. De plus, sa mission consiste non pas à l'insertion mais à la gestion des situations d'addiction, l'insertion professionnelle étant un moyen d'atteindre ses objectifs.
- La SUVA a modifié, au 1er janvier 2022, son organisation structurelle sur le plan national et cantonal et n'a donc plus la structure lui permettant de participer à la CII Valais.
- 4. L'Office de l'asile qui est sous ma responsabilité a intégré formellement la CII Valais. Pour la première fois, les collaboratrices et collaborateurs de mon office participent à cette journée CII et sont pleinement concernés par le thème de la rencontre.
- 5. L'ensemble de ces changements a également impacté le cadre « législatif » de la CII Valais nous amenant à actualiser et rédiger une nouvelle Convention CII, celle de 2012 laissant la place à celle de 2022.

Enfin, j'aimerais rappeler encore et toujours l'importance du travail en collaboration interinstitutionnelle. Dans le domaine des assurances sociales, je remarque que des forces centrifuges sont à l'œuvre actuellement avec la conséquence que les activités de chaque dispositif se recentre sur leur propre « core business », négligeant la collaboration entre les institutions. Or, c'est en tirant tous ensemble à la même corde que l'intégration dans le marché du travail des personnes en difficulté est facilitée. Maintenant plus que jamais, la résolution de problèmes passe par la mise en commun de compétences et de savoirs au sein de réseaux organisés / d'un réseau organisé. Pour conclure, je souhaite à chacune et chacun de vous, que cette journée soit riche en échanges, en synergie et en collaboration. Profitez de ce moment de partage pour enrichir votre collaboration!

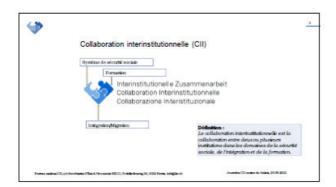
2.2 « Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en cours »

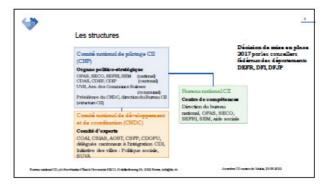
Mme Sabina Schmidlin, CII nationale, responsable du bureau CII, Berne

Mme Priska Widmer, SEFRI, co-responsable du projet « Promotion des compétences de base »





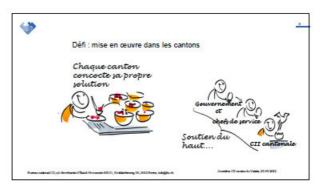


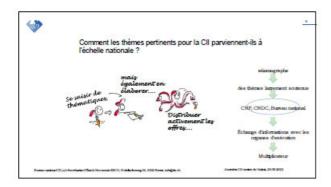




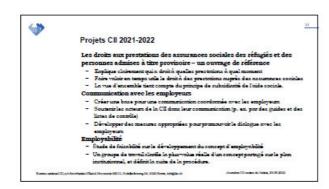




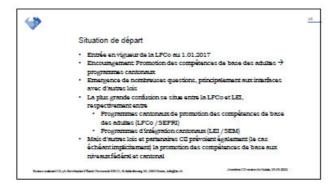


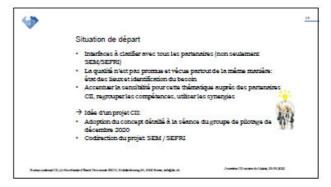


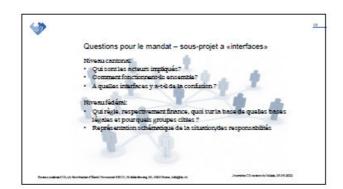




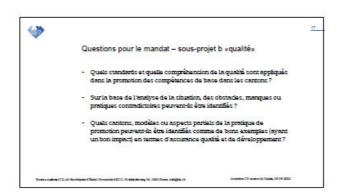




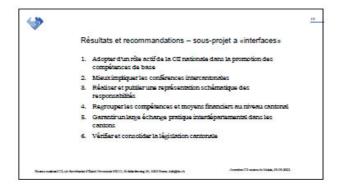


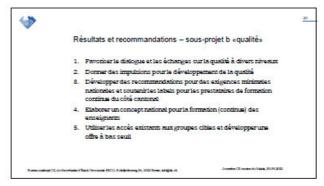


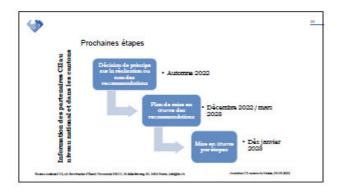














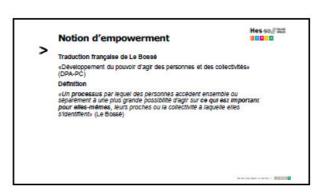
2.3 « Développement du pouvoir d'agir »

Mme Mélanie Peter, Professeure HES associée, HES-SO Valais-Wallis, Sierre







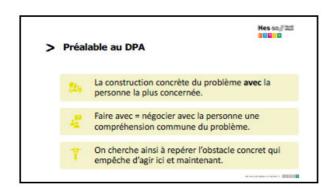




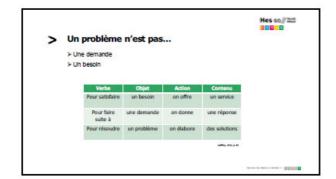












Hes-so#222

Un exemple de prise en compte de l'expertise de la personne : https://www.artias-participation.ch/

Le « projet Participation » a rappelé ce qui devrait être une évidence : les bénéficiaires en faint qu'usagers et usagéres du dispositif d'aide sociale ont des choses à dine et des obutions intéresantes à proposer pour amélioner l'accompagnement social. L'enjeu est de les prendre au sérieux, les écouter, les considérer.



DESCRIPTION OF STREET

Hes so # 222

> Postures, positionnement, accompagnement ??

Le positionnement peut être vu comme « un cadre de référence qui permet de se situer en tant qu'intervenant par rapport à une institution, un employeur, des missions de service, un mandat, des politiques publiques, l'éthique, voire la déontologie, et enfin vis-à-vis d'une ou plusieurs personnes dites «en difficulté»»

Qu'est-ce qui est attendu de moi en tant que Conseiller ORP, AS d'un CMS, Intervenant e en addiction, Coordinateur trice ou psychologue AI, psychologue conseillère en orientation...?

anna.

Hes-so#3

> Postures, positionnement, accompagnement ??

« La posture définit la manière de s'acquitter de sa fonction (ou de tenir son poste). C'est nécessairement un choix personnel relevant de l'éthique. La posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre. [...]. Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui ». (Paul)

La posture professionnelle est une «manière d'appréhender l'exercice de sa profession» (Le Bossé)

minimum (1979)

Hes-so.//≃

> Postures, positionnement, accompagnement ??

« Le terme accompagnement, [...], a progressivement envahi le champ du travail social, remplaçant parfois les notions de « suivi », « d'aide » : il fait partie du processus de l'intervention sociale mais n'en est qu'une partie, contrairement à une utilisation communément faite. Accompagner, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui.» (Jouffray)

MARKET SEED

Hes-so###

> But de l'aide professionnelle selon Le Bossé

Il s'agit moins de «soulager» (visée caritative), de «guérir» (visée médicale) ou de «dénoncer» (visée politique) que de contribuer à créer les conditions pour que les personnes «a'affranchissent» de la souttrance.

S'affranchir - franchir un obstacle

Le plus souvent l'obstacle comprend à la fois des dimensions structurelles et personnelles.

Le Bossé se réfère à la pensée de P. Ricoeur en ce qui concerne la définition de la souffrance : «La souffrance n'est pas uniquement définie par la douieur physique, ni même la douieur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de sols

minimum time (* 1888)

Hes-so/

Comment contribuer à cet affranchissement?

En soutenant le développement du pouvoir d'agir personnel et collectif.

Concrètement cela passe par un déplacement de la posture professionnelle :

Ni policier, ni sauveur, ni militant mais passeur !!



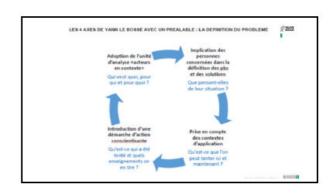


C'est celul qui accompagne l'autre sur un chemin qui n'est pas tracé d'avance. Le chemin se fait en marchant et conduit à un passage (un gué) que la personne va franchir seule. La personne peut ainsi s'attribuer le mèrite du tranchissement de robstacle.

(Le Bossé)

Comment être Passeur ?

En utilisant le modèle des 4 axes proposé par Le Bossé

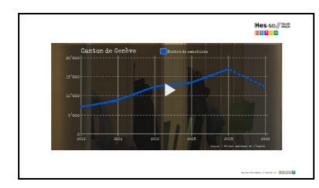


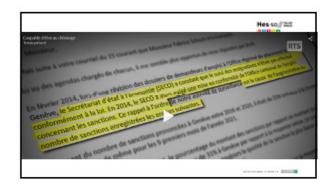
En conclusion

Le DPA ne s'apprend pas dans les livres mais pas l'expérience, il faut faire par solmème l'expérience de développer son propre pouvoir d'agir avant d'accompagner les personnes à développer le leur.

Se former à l'accompagnement des personnes pour trouver sa posture professionnelle entre aide et contrainte est nécessaire mais pas suffisant, il l'aut aussi s'intréresser au niveau structurel car si le cadre ne laisse aucune marge de manosurre à la ou au professionnelle, il est inutile de vouloir faire du DPA, ça ne menerait qu'à l'impulssance (du professionnel et de la personne accompagnée).







Hes-so//

> Références citées

- Le Bossé, Y. (2016). Soutenir sans prescrire: Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC). Editions Ardis.
 Paul, M. (2020). La démarche d'accompagnement: Repères méthodologiques et ressources théoriques (2ème (1è éd. 2016)). De Boeck Supérieur.
 Portal, B. (2018). Pour avez dit posture? În Jouffray, C (sous la dir, de). (2018). Developpement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Une nouveille approche de l'intervention sociale. Editions de l'EHESP.
 Bisson, P. (1000). Coi voic de la Collection de l'EHESP.

- Ricoeur, P. (1990). Soi-même comme un autre. Edition du Seuil.

 Soulet M-H. (2005). Une solidarité de responsabilization? In Ion, J. (sous la dir. de). (2005). Le travail social en débat[s]. Edition La découverte.

> Pour découvrir l'approche

Hes-so// Incl

- Le Bossé, Y. (2016). Soutenir sans prescrire: Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC). Éditions Ardis.
- Éditions Ardis.

 Jouffry, C (sous la dir. de). (2018). Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Une nouvelle approche de l'intervention sociale. Editions de l'EHESP.

 Site internet de l'Association suisse DPA-PC: https://despecusies.eb/.

 Site internet de l'Association française AndaDps: https://www.andadps.fr/.

 Site internet du Laboratoire de recherche sur le developpement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités: https://www.fie.ulevi.cs/liden/sconsiliumi commes nouFormation continue se DPA-PC: https://www.fie.ulevi.cs/liden/sconsiliumi commes nouformation continue se DPA-PC: https://www.fie.ulevi.cs/liden/sconsiliumi commes nouformation continue se DPA-PC: https://www.fie.ulevi.cs/liden/sconsiliumi-commes-dejumpissance-au-development-de-pouvoir-d-agir-201953.

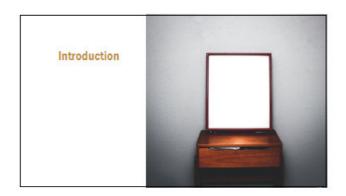


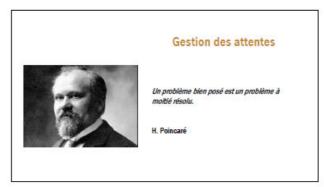
2.4 « La posture professionnelle, entre aide et contrainte »

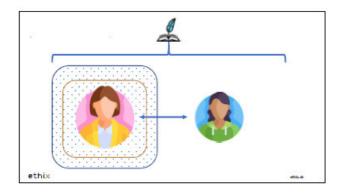
Dr. Johan Rochel, co-directeur Lab for Innovation Ethics, Zurich

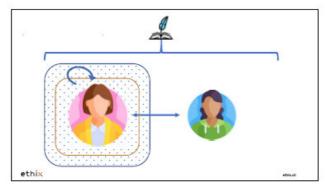












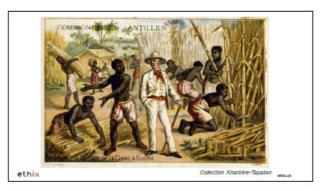


Boussole

La liberté comme protection

- Conception relationnelle
- Protection contre des interférences arbitraires
- Arbitraire exercé par Etat/entreprises/individus
- Nécessité de prendre en compte les intérêts des personnes concernées

104.4



Bénéficiaires

Demande de liberté

- Sentiment de perte de contrôle sur sa vie
- Soumis aux décisions prises par d'autres personnes
- Coumic à un « cuctàme »

Capacité d'agir sans être dominé

- Capabilités nécessaires à la responsabilisation

ethix

Collaborateur/trice

Deux situations distincte

- Collaborateur/trice individuel/le
- Cadre/managemen

Cadre règlementaire

- Normes résultant de choix politiques
- Logique de « mise en œuvre » mécanique

ethix

+000.40

Collaborateur/trice

Mise en œuvre mécanique renforcée par l'utilisation d'outils d'analyse basée sur les données

- Mise en données des parcours de vie et de la « performance » (et donc du mérite)
- Analyse quantitative et, à terme, prédictive
- Exemple: système de détection des fraudes « Systeem Risico Indicatie » en Hollande en 2020

ethix

Collaborateur/trice

Demande de liberté

- Agir en cohérence avec ses valeurs personnelles, sans être dominé par sa hiérarchie et sans être écrasé par les normes règlementaires
- Conserver une marge d'action pour une rencontre humaine et porteuse de sens pour les deux parties
- Développement pouvoir d'agir (=> Mme. Peter)

ethix

+this sh

